



26845 - Que doit faire celui qui a participé à la mise en place d'un magasin pour la vente d'équipements photographiques?

question

Voici un homme qui, en partenariat avec un autre , a ouvert un magasin pour vendre des équipements photographiques . Puisqu'il s'est repenti, il voudrait savoir comment mettre fin à ce partenariat sans subir une perte et ce qu'il faut faire de ses gains.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Pour mettre fin au partenariat, il faut faire un inventaire et trouver un compromis permettant d'évaluer la part de chaque partenaire. Ce qui lui en revient est licite à l'exception de ce qui a résulté de la photographie d'êtres dotés d'un esprit et d'objets interdits. Il ne lui est pas permis d'utiliser cette part du revenu. Mais il peut en faire une aumône ou l'utiliser au profit d'un projet à utilité publique.